



L'UNION NATIONALE
DES
SGPEN-CGT



à Paris le 8 décembre 2005

Réf. MC/DG - 17/2005

à Monsieur le Ministre
de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75010 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous venons de prendre connaissance des événements inadmissibles qui se sont déroulés dans les locaux du rectorat de Saint Denis de la Réunion, suite à l'action organisée par le SGPEN-CGTR et la FSU pour demander le maintien des 558 agents CES et CEC menacés de perte d'emploi au 31 décembre prochain.

Nos camarades, employés en «contrat solidarité, contrat emploi consolidé» accompagnés de leurs responsables syndicaux ont été délogés sans ménagement et manu militari par les forces de l'ordre appelées par l'inspecteur d'académie.

Monsieur le Ministre, notre organisation syndicale n'accepte pas ces méthodes contraires à l'idée du dialogue social que vous prônez dans vos différents courriers.

Nous vous demandons d'intervenir au plus vite auprès des autorités rectorales pour que nos camarades syndicalistes soient reçus dans les plus brefs délais et que des excuses leur soient faites.

Si ce n'était pas le cas nous appellerons les personnels de l'Ile de la Réunion à cesser le travail en signe de désapprobation de cette méthode digne d'un autre âge.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Michel CAUSSEMILLE,
Secrétaire Général.

Union Nationale des Syndicats Généraux des Personnels de l'Education Nationale

55, rue Pixérécourt - 75020 PARIS - Téléphone : 01 46 36 76 93 - Télécopie : 01 46 36 42 63 - CCP : 46 40 96 H PARIS
Adresse électronique : ATOSS.CGT@wanadoo.fr